

# ETUDE PRÉALABLE AGRICOLE CENTRE PÉNITENTIAIRE LOIRE AUTHION-TRELAZE

# **CDPENAF**

14 MARS 2024

# **ETUDE PRÉALABLE AGRICOLE**

Le Décret d'application n° 2016-1190 du 31 août 2016 relatif à l'étude préalable et aux mesures de compensation fixe les modalités d'application de la Loi d'Avenir pour l'agriculture du 13 octobre 2014.

Le projet de construction d'un **établissement pénitentiaire** sur les communes de Loire-Authion et de Trélazé entre dans le champ d'application du décret ; le projet répond aux conditions cumulatives suivantes :

- L'aménagement d'une emprise d'environ 36 ha est soumise à étude d'impact environnementale systématique.
- La surface prélevée à l'agriculture est supérieure au seuil de 2 ha fixé par le décret.
- Les terrains concernés sont classés en zone A et N au plan local d'urbanisme intercommunal, et ces espaces étaient occupés par une activité agricole lors des 5 dernières années.



#### **Contexte et enjeux**

Le projet s'inscrit dans le programme national établi par l'Etat en 2018, qui a pour objectif de lutter contre la surpopulation carcérale. Un objectif de construction de 15000 places supplémentaires a été fixé, échelonné sur dix années. La première tranche de 7000 places a été livrée pour 2022. Par la suite des projets permettant la réalisation de 8000 autres places supplémentaires à l'horizon 2027 seront lancés.

Le projet de construction d'un centre pénitentiaire sur le territoire angevin est considéré comme prioritaire pour le département et l'interrégion Grand Ouest. La capacité indicative du futur centre est de 850 places

#### **APIJ**

L'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice est mandatée par le ministère de la Justice pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet



**Maison d'arrêt Angers** (1854) 216 places

*Inscrite aux monuments historiques* Mise aux normes et extensions difficiles

Projet de centre pénitentiaire Loire Authion - Trélazé

Cahier des charges :

< 30 mn /Palais de justice

< 45 mn/centre hospitalier

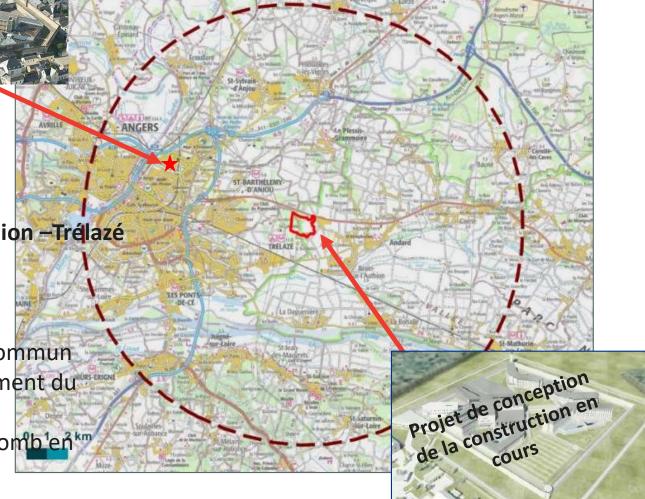
Accessibilité: route et transports en commun

Dans un bassin d'habitat pour le logement du

personnel

Topographie: pas de position en surplomb e

périphérie



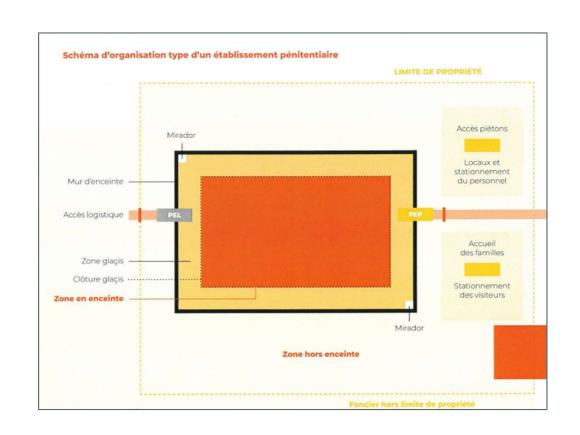
## Schéma d'organisation

**Zone d'enceinte 10 ha** (5 ha de plancher):

zone carcérale + glacis + chemin de ronde

#### Hors enceinte 7 ha:

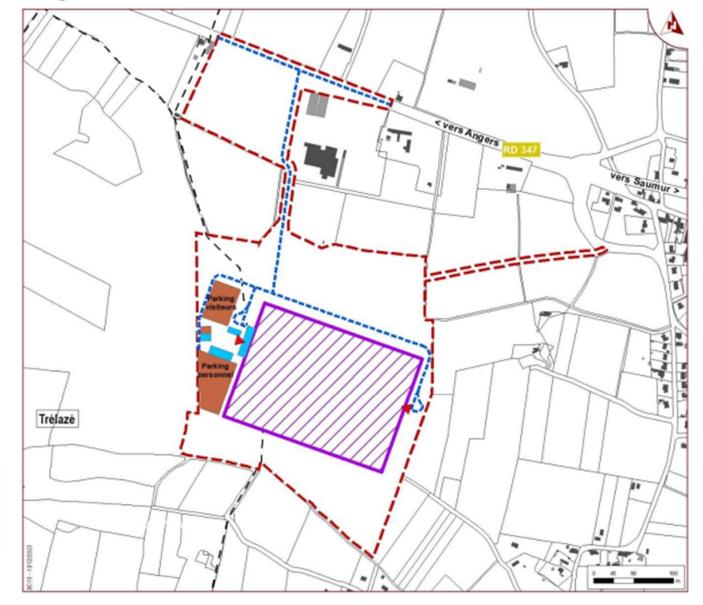
Lieu d'accueil des familles + locaux du personnel + plateforme d'extractions judiciaires + parking (590 places) + abords paysagers





#### Schéma indicatif d'aménagement

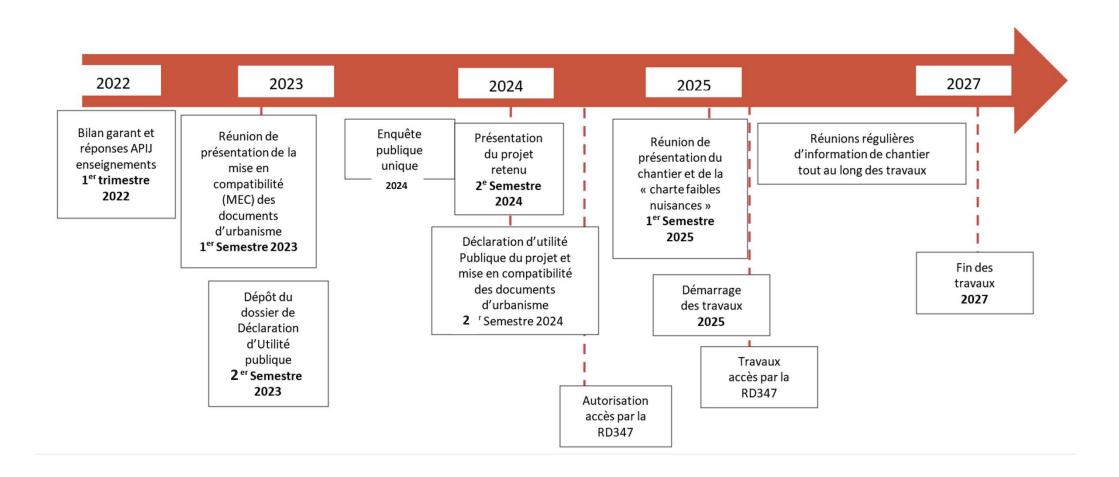






Fond de plan : ESRI - World Imagery Source : APU

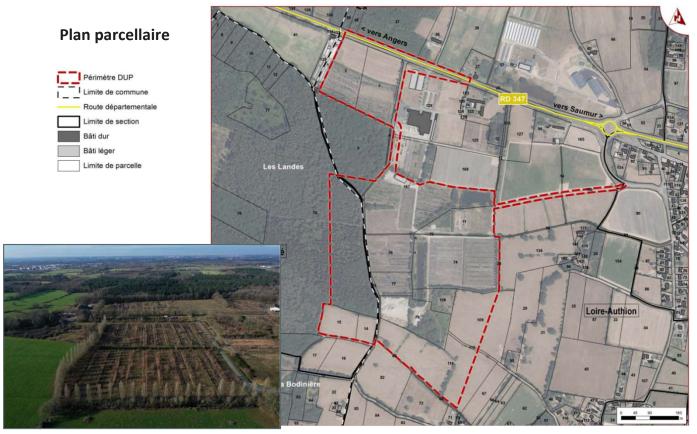






## **EMPRISE FONCIÈRE DU PROJET**

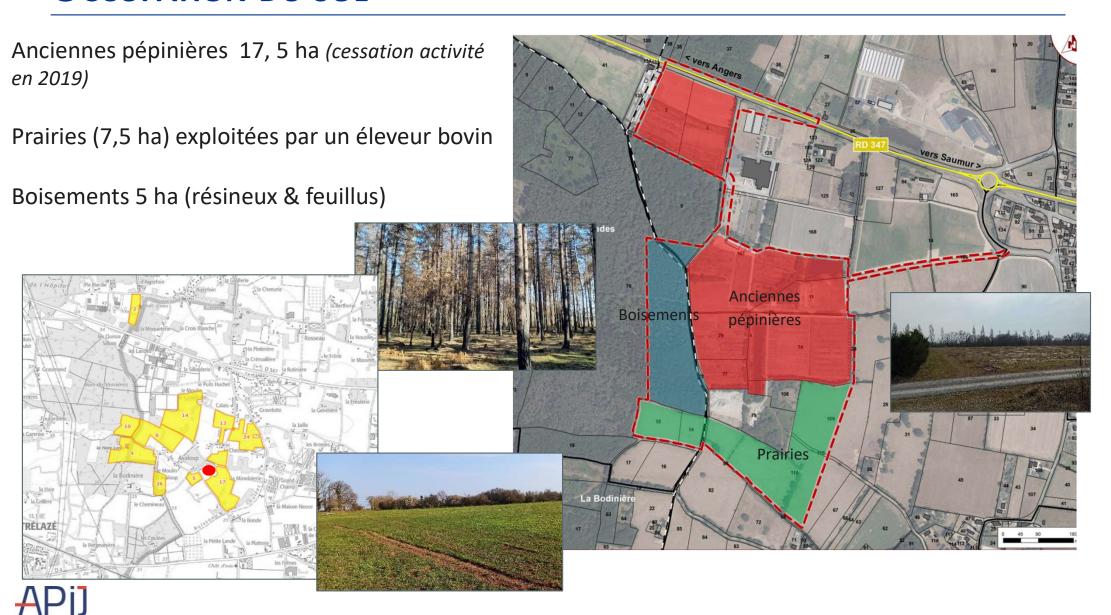
Le périmètre de la DUP couvre environ 36 ha dont 25 ha à vocation agricole



Commune	Propriétaire	Préfixe	Section	N°	Superficie dans le périmètre d'étude (arrondi au m²)
		000	AP	14	4 760
Trélazé	Privé	000	AP	15	10 357
		000	AP	76	46 246
		042	ZR	2	19 961
		042	ZR	3	24 394
		042	ZR	4	209
		042	ZR	5	2 745
		042	ZR	6	1 091
		042	ZR	7	2 229
Loire-	Policé	042	ZR	11	16 257
Authion	Privé	042	ZR	12	39
		042	ZR	14	39
		042	ZR	28	435
		042	ZR	74	45 778
		042	ZR	75	1 255
		042	ZR	76	16 461
		042	ZR	77	8 553
		042	ZR	78	1 372
		042	ZR	79	21 593
		042	ZR	108	7 532
		042	ZR	109	18 910
		042	ZR	110	672
		042	ZR	111	38 561
		042	ZR	125	166
		042	ZR	128	3 691
		042	ZR	166	4 564
		042	ZR	167	50 828



## **OCCUPATION DU SOL**



## COMPATIBILITÉ AVEC LES DOCUMENTS D'URBANISME

Le projet nécessite la mise en compatibilité du SCOT Loire Angers et du PLUi d'Angers Loire Métropole





## PÉRIMÈTRE DU TERRITOIRE CONCERNÉ

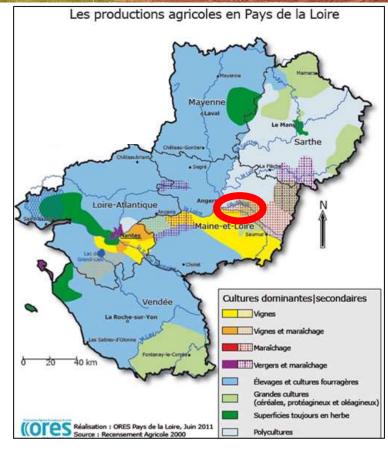


Projet au cœur du val d'Authion

Territoire aménagé dans les années 70 (aménagements hydrauliques) : faire de ce territoire une « petite Hollande »

Territoire dédié aux productions végétales spécialisées

Reconnu « pôle de compétitivité à vocation mondiale » (2005) – 4000 entreprises du végétal en Pays de la Loire soit 30 000 emplois





### **TERRITOIRE CONCERNÉ**



Des productions et des conditions pédoclimatiques spécifiques qui déterminent les contours du périmètre du territoire retenu. Ce dernier englobe l'ensemble des communes situées, tout ou partie, dans le bassin versant de l'Authion, sur le territoire du Pôle métropolitain Loire-Angers :

- Loire-Authion
- Trélazé
- St Barthélémy d'Anjou
- Le Plessis-Grammoire
- Sarrigné
- Les Ponts de Cé
- Ste Gemmes-sur-Loire



9 réseaux d'irrigation collectifs dont 3 dans le périmètre (160 exploitations)

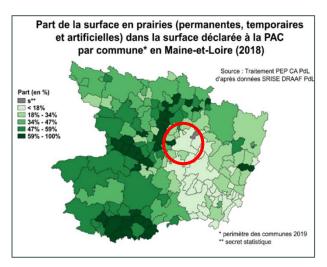




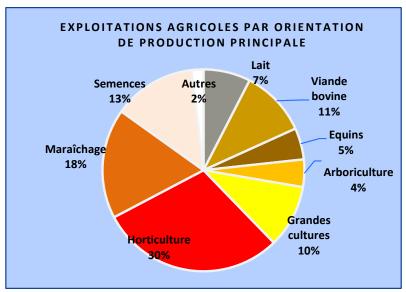
9000 hectares & 160 exploitations agricoles

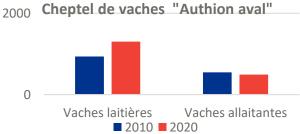
Prédominance des filières végétales (3/4 des entreprises)

Elevage bovin: 18% des entreprises













Le végétal spécialisé pilier de l'économie

- Horticulture-pépinière
- Maraîchage
- Arboriculture
- Semences

46% du produit brut pour 21% de la SAU

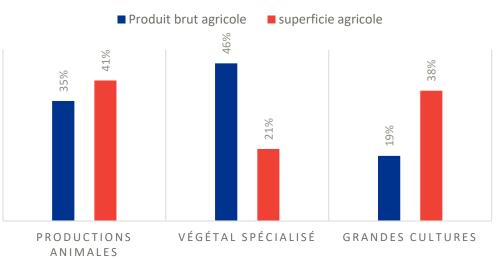
Semences: forte concentration dans la vallée de l'Authion

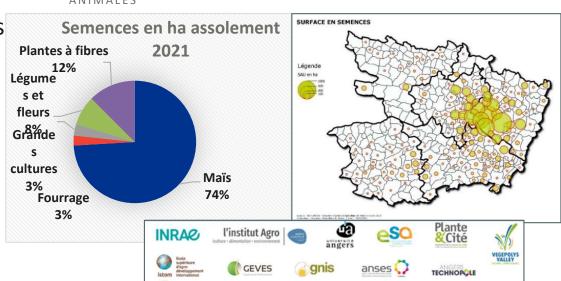
- 1300 ha dans le périmètre d'étude.
- Présence des grands établissements semenciers

Horticulture: parmi les principaux bassins de production au niveau national Activité pourvoyeuse d'emplois

Maraîchage: production de légumes frais PAT: x2 l'autonomie alimentaire du territoire

#### POIDS ÉCONOMIQUE DES FILIÈRES

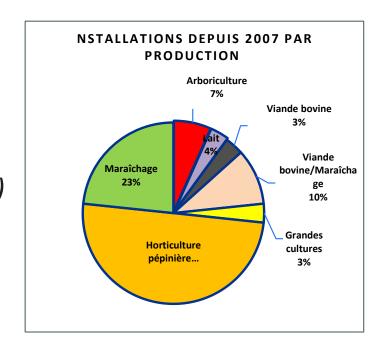




- Chefs d'exploitation 264
- 1190 emplois salariés à la production (ETP)
- Enjeux de recrutement des salariés et de renouvellement des chefs d'exploitation

Exploitants >55ans détiennent 2030 ha (24% SAU)





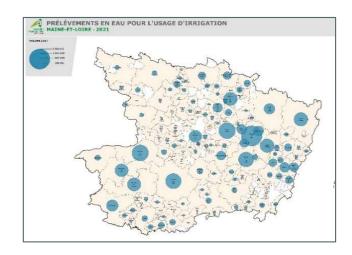


L'accès à l'eau: un enjeu majeur pour toutes les filières du val (3,4 millions m3 Authion aval)

Trois réseaux d'irrigation collectifs = 80 entreprises utilisatrices

La gestion des prélèvements d'irrigation sur le bassin versant de l'Authion est effectuée par un organisme unique (OUGC)







# MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION

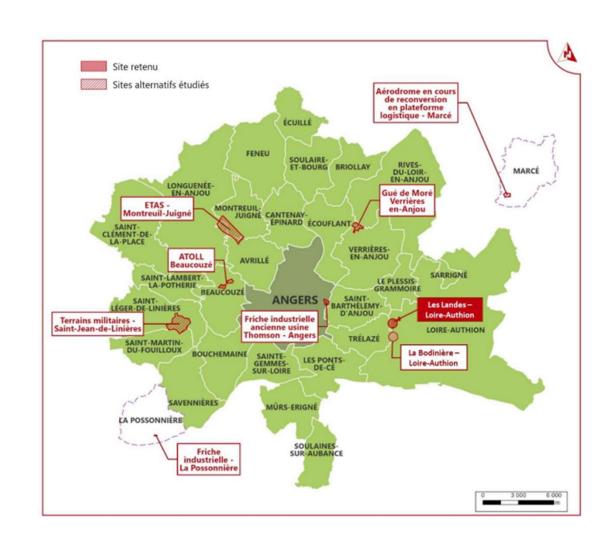
### 9 sites potentiels ont été étudiés

#### Sites écartés:

- Pas de disponibilités foncières: terrains militaires (St Leger-de-Linières & Montreuil-Juigné)
- une offre foncière < 17ha : zone</li>
   ATOLL (Beaucouzé), zone aérodrome
   (Marce), site Thomson (Angers), ZEA
   (Possonnière)

#### Sites étudiés:

- Gué More (Verrières-en Anjou)
- La Bodinière (Trélazé)
- Les Landes (Loire-Authion/Trélazé)





# MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION

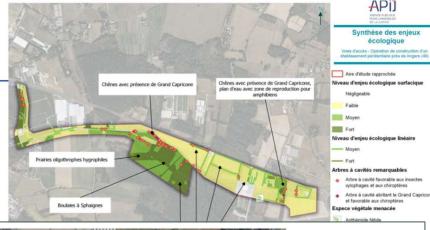
#### SYNTHESE DE L'ANALYSE COMPARATIVE DES SITES

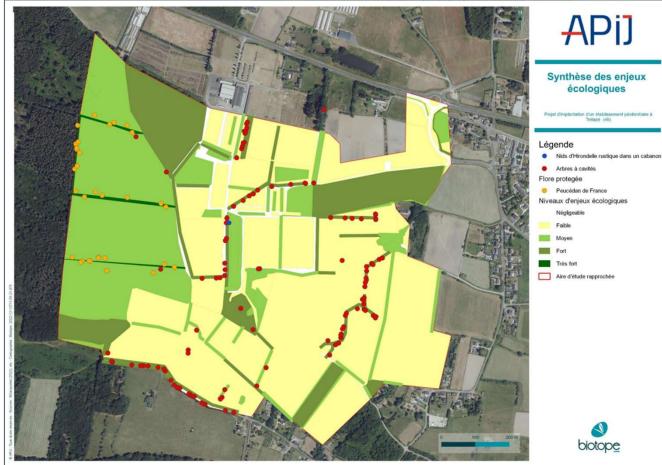
	BODINIERE	LES LANDES	GUE DE MORE
SITES			
Foncier urbanisme	Espace en zone N et A <u>du</u> PLUI	Espace en zone N et A <u>du</u> PLUI	Espace en zone A du PLUI
Usage agricole	Site essentiellement à vocation agricoles (prairies) valorisé par des exploitations en proximité.	¾ du site sans usage agricole : Anciennes pépinières Usage agricole et prairies (fauchées et pâturées).	Site propriété de la SAFER, dédié à un projet d'installation de jeunes exploitants en lien avec le projet alimentaire territorial (PAT)  Terrains disposant de réserves pour l'irrigation.
Habitat	Hameau d' <u>Avaloun</u> attenant au site.	Proximité de riverains.	Présence d'une habitation en cœur de zone et plusieurs riverains en périphérie immédiate du site.
Risques	Accès sud situé dans le périmètre soumis à un risque inondation (PPRI).	Partie sud soumis au risque d'effondrement (mines) délimitée par une zone non aedificandi.	Pas de risques naturels majeurs.
Accès et réseaux	Site enclavé, plus éloigné des routes structurantes.	Proximité RD 347.	Proximité RD 52. Absence de réseau de gaz, eau potable et assainissement.
Environnement	Présence d'espèces faunistiques protégées. Présence de zones humides. Deux mares au sein de la zone. Boisements.	Présence d'espèces protégées. Présence de zones humides. Deux plans d'eau sur sité. Boisements.	Cours d'eau en bordure de site. Présence de Trois plans d'eau. Zones humides.



## **MPACTS ENVIRONNEMENTAUX**

- Le projet devra éviter, réduire et compenser les impacts négatifs sur l'environnement.
- Les mesures de compensation environnementale hors emprise de la DUP ne sont pas connues. Leurs incidences sur l'agriculture n'ont pas été prises en compte









# IMPACT AGRICOLE DU PROJET ET ÉVALUATION DE LA COMPENSATION COLLECTIVE AGRICOLE

Système de production	Surface (ha)	Produit brut moyen/ha 2019/2021	Produit brut du Territoire (en €)
Grandes cultures	2 955	1 454	4 296 570
Semences	848	2 642	2 240 416
Horticulture	357	13 639	4 869 123
Maraîchage	277	7 625	2 112 125
Arboriculture	149	7 858	1 170 842
Lait	1 535	2 801	4 299 535
Viande bovine	1 411	1 472	2 076 992
Viande bovine et porcine	113	3 426	387 138
Viande bovine et aviculture	59	4 413	260 367
Aviculture	27	7 354	198 558
Élevage équin	127	5810	737 870
TOTAL	7 858		22 649 536

Produit brut des exploitations du territoire 2882 €/ha x 25 ha = 72 050 €



Produit brut des filières aval
72 050 € x 1,52 (PB agricole/PB IAA) = 109 516 €

=

Perte globale annuelle 181 556 €

Potentiel économique à reconstituer 181 556 x 10 ans = 1 815 660 €



#### **COMPENSATION COLLECTIVE**

1 815 660 €/7,47 (Investissements/pb agricole) **243 600** €



## MESURES DE COMPENSATION COLLECTIVE AGRICOLE

Estimation du montant de la compensation: 243 000 €

La compensation collective vise à consolider l'économie agricole du territoire impacté. Elle correspond au montant des investissements nécessaires pour reconstituer le potentiel économique perdu.

## Projets éligibles : critères

- Dimension collective du projet,
- Contribution au maintien et au développement de l'économie agricole,
- Emplois locaux confortés ou créés,
- Lien avec les enjeux agricoles et territoriaux,
- Proximité par rapport au site d'impact,
- Faisabilité à court terme.



#### **PROJETS AGRICOLES PROPOSES**

Projet				
Trieur de lentilles pour un produit prêt à cuire – Brain-sur-Authion				
Porteur de projet	CUMA LOIR AUTHION	12 exploitations dont 5 sur Loire-Authion		
Objectifs	<ul> <li>Développer la produ</li> </ul>	production de lentilles en mode biologique		
3	<ul> <li>Fournir un produit p</li> </ul>	it prêt à cuire ou <u>pré-cuit</u> à la restauration collective		
Intérêt	Diversifier les productions à haute valeur ajoutée du territoire			
		Répondre à la demande de produits alimentaires de proximité (commercialisation en circuits courts) et de qualité sur le territoire de l'agglomération angevine (besoin estimé : 15 tonnes/an. Premier essai de culture en 2023 de 10 tonnes)		
Investissements Nature Trieur optique complémentaire à un trieur mécanique existant sur le territoire		Trieur optique complémentaire à un trieur mécanique existant sur le territoire		
	Montant	80 000 €		
		Trieur 55 000 €		
		Compresseur 10 000 €		
	3	Structure support 25 000 €		
	Cofinancement	non		
Mise en œuvre	Fin 2023			



		Projet	
Mo	dernisation du réseau	d'irrigation collectif – Brain-sur-Authion/Trélazé/St Barthélémy d'Anjou	
Porteur de projet	Syndicat intercommunal d'irrigation du Val d'Authion (SIIVA)	100 adhérents irrigants	
Objectifs	<ul> <li>Réfection et amélioration du réseau d'irrigation collectif mis en place en 1970 (66 km de canalisation)</li> <li>Sécuriser le système de circuit d'eau</li> <li>Prévenir les pertes d'eau (fuites)</li> <li>Modifier les passages en zones urbaines et à urbaniser.</li> </ul>		
Intérêt	<ul> <li>Garantir et sécuriser l'accès à l'eau des productions végétales de la vallée, en lien avec les nombreux emplois.</li> <li>Favoriser l'installation de jeunes</li> <li>Diversifier les productions</li> <li>Permettre la lutte antigel (aspersion plus précoce) en réponse aux aléas climatiques</li> <li>Développer la production alimentaire de proximité qui s'inscrive dans les orientations du PAT et du SCOT en cours d'élaboration</li> <li>Sécuriser les systèmes fourragers et favoriser le maintien de l'élevage</li> </ul>		
Investissements	Nature	Travaux de réfection des canalisations enterrées	
	Montant	285 000 € (devis annexé)	
	Cofinancement	/	
Mise en œuvre	Travaux 2024 - 2025		



		Projet		
Hangar CUMA – St Mathurin-sur-Loire				
Porteur de projet	CUMA des <u>Vallerots</u>	16 exploitations de St Mathurin-sur-Loire		
Objectifs	Construction d'un hang	Construction d'un hangar qui permette de regrouper et développer, de manière optimale, les services attendus :		
	<ul> <li>Stockage des matér</li> </ul>	riels		
	Maintenance et répa	aration des matériels (atelier)		
	<ul> <li>Triage du maïs sem</li> </ul>	Triage du maïs semence (chaîne de triage)		
	<ul> <li>Aire de lavage</li> </ul>	Aire de lavage		
	reau)			
	<ul> <li>Production d'énergie (couverture photovoltaïque)</li> </ul>			
Intérêt	<ul> <li>Outil collectif pour regrouper et abriter le matériel réparti actuellement chez les adhérents</li> <li>Développer des services (réparation, triage maïs)</li> </ul>			
	<ul> <li>Fédérer plus encore</li> </ul>	les adhérents (lieu d'échange et d'innovation) renforcer le dynamisme agricole		
	<ul> <li>Améliorer la performance des entreprises par un outil plus efficient et de nouveaux services</li> </ul>			
	Création d'un emploi à terme éventuellement			
Investissements	Nature	Hangar environ 1 200 m²		
	Montant	500 000 € (estimation)		
		Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage		
	Cofinancement	PCAE pour l'atelier ou aire de lavage ?		
Mise en œuvre	2025			



		Montant estimé de l'investissement	Compensation collective <u>agricole</u>
Modernisation du réseau d'irrigation collectif	Projet collectif (100 exploitations) – Brain/Authion- Trélazé-St Barthélémy d'Anjou  Contribuer au maintien et au développement du pôle végétal de la vallée pourvoyeur de nombreux emplois directs et indirects	285 000 €	188 000€
Construction d'un hangar CUMA Multi-services	Projet collectif (16 exploitations) - Brain/Authion  Améliorer le fonctionnement logistique de la CUMA et la performance des services  Conforter l'emploi local	500 000 €	30 000 €
Trieur lentilles	Projet collectif (12 producteurs actuellement) – Brain/Authion  Développer des cultures à haute valeur ajoutée Contribuer au projet alimentaire territorial	80 000 €	25 000 €



